



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION N°6 Affectation du résultat 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
Vu la délibération du 10 décembre 2020 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget primitif 2021 ;
Vu la délibération du 28 juin 2021 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget supplémentaire 2021 ;
Vu la délibération du 03 juin 2022 du Conseil d'administration relative à l'approbation du compte administratif 2021 ;

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021, il est soumis au Conseil d'administration l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice :

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :
- **excédent de fonctionnement : 210 713.32€**
- **excédent d'investissement : 223 889.26€**

Le Conseil d'administration, en date du 03 juin 2022 après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : il est décidé d'approuver le compte administratif ci-annexé ainsi que les résultats ainsi affectés :

L'excédent de fonctionnement est ainsi affecté :
- 002 résultat de fonctionnement reporté : 210 713.32€

ARTICLE 2 : le solde d'exécution positif de 223 889.26€ de la section d'investissement est affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

ARTICLE 3 : il est décidé de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Vote	
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Le Président du Conseil d'Administration
Damien MALINAS

